



Bruxelles en Direct

La lettre d'information du Bureau Alsace – semaines 40 et 41 (1er au 15 octobre 2006)

Les Niouz

4ème édition des OPEN DAYS 2006

Semaine européenne de l'écolabel

La diversité régionale en statistiques

Etude de la crédibilité des statistiques sur les finances publiques en Europe

Journée internationale des personnes âgées

Création d'un réseau informatique communautaire plus sûr

Priorités de la Présidence allemande de l'UE en 2007

Les politique européennes

AGRICULTURE

Allocations financières afin d'améliorer le vignoble

ENTREPRISES

Faciliter l'accès des PME aux programmes financés par l'Union

ENVIRONNEMENT

Stratégie pour l'environnement urbain

Création en France d'une filière pour le recyclage des déchets électriques

INSTITUTIONS

Publication de la liste des bénéficiaires de subventions communautaires directes

MULTILINGUISME

Création d'un groupe de haut niveau sur le multilinguisme

POLITIQUE REGIONALE

Adoption des orientations stratégiques pour 2007-2013

Nouveau guide de la Commission pour aider les régions à améliorer leurs stratégies d'innovation

RECHERCHE

Etude paneuropéenne d'Eurydice sur l'enseignement des sciences en Europe

Recherches dans le secteur des nanotechnologies et des nanosciences

Le tableau de bord 2006 de l'UE sur les investissements en R&D industrielle

Une enveloppe de 15 millions d'euros pour la recherche anti-terrorisme

SOCIETE CIVILE

Initiatives de la société civile en faveur du dialogue et du débat sur les questions communautaires

Cinq mesures pour désamorcer la bombe à retardement démographique

DOSSIER

Solidarité et gestion des flux migratoires

- 3.517 millions d'euros
- Fonds européen pour les réfugiés
- Fonds pour les frontières extérieures
- Fonds européen d'intégration des ressortissants des pays tiers
- Fonds européen pour le retour
- Deux autres programmes-cadres
 - ◇ Droits fondamentaux et justice – 482 millions d'€
 - ◇ Sécurité et protection des libertés – 654 millions d'€

ANNONCES

Conférences

Recherches de partenaires

Appels à propositions

4^{ème} édition des OPEN DAYS 2006

Michel Delebarre a donné lundi 9 octobre le coup d'envoi de la 4^{ème} édition des OPEN DAYS 2006 -semaine européenne des villes et des régions- en présence du Président de la Commission José Manuel Barroso et de la commissaire en charge de la politique régionale Danuta Hübner. Le thème de la présente édition était : "Investir dans les villes et les régions d'Europe: partenaires publics et privés pour la croissance et l'emploi". Quelques 4000 participants issus de 30 pays ont participé à l'événement qui accueillait pour la première fois cette année le secteur privé. Pour le Président du Comité des Régions, il s'agit maintenant, outre de garantir la bonne gouvernance des fonds structurels, de créer "les meilleurs conditions d'alliance entre le secteur public et le secteur privé au bénéfice du développement d'un territoire".

Semaine européenne de l'écolabel

Le label écologique européen - « le label à la Fleur » - a été au cœur d'une vaste campagne de promotion (la seconde du genre) qui s'est déroulée du 9 au 15 octobre 2006 dans 8 Etats membres (République Tchèque, Danemark, Finlande, Italie, Lettonie, Malte, Portugal et Espagne). L'écolabel européen a été créé en 1992. Ses objectifs sont de promouvoir la conception, la production, la commercialisation et l'utilisation de produits ayant une incidence moindre sur l'environnement pendant tout leur cycle de vie. , exclusion faite des denrées alimentaires, des boissons et des produits pharmaceutiques.

La diversité régionale en statistiques

Un annuaire statistique, présentant des données sur les 254 régions des 25 états membres de l'UE définies au niveau 2 de la nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS 2003), a été publié en octobre par Eurostat l'Office statistique des Communautés européennes. Les chapitres de la publication sont consacrés à la population, au PIB, aux comptes des ménages, au marché du travail, à la productivité du travail, aux statistiques urbaines, aux sciences, aux technologies et à l'innovation, aux entreprises, à la santé, aux transports et à l'agriculture. Le chapitre sur la productivité du travail est une nouveauté de l'édition de cette année.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=STAT/06/134&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

Etude de la crédibilité des statistiques sur les finances publiques en Europe

L'institut Thomas More, think-tank basé à Bruxelles et Paris et présidé par Christian Boon Falleur, a rendu publique une étude sur les finances publiques et les statistiques en Europe. Intitulée 'des chiffres insincères pour une politique incertaine', ce document expose les lacunes du système statistique européen et s'interroge sur la collecte des données, leur sincérité et leur opposabilité. Son auteur, le professeur Philippe Saunier, déplore l'inexactitude, voire la manipulation, des éléments financiers transmis par les Etats membres à la Commission, et formule deux recommandations : la première promeut l'utilisation de lettres d'intentions » sur le modèle de celles qui régissent les relations entre le Fonds monétaire international (FMI) et les pays à problèmes. La seconde propose, au niveau national, le vote et l'exécution des budgets en équilibre réel.

Pour plus d'info, voir : http://www.institut-thomas-more.org/pdf/110_fr_NoteITM10SaunierFr.pdf

Journée internationale des personnes âgées

La Journée internationale des personnes âgées, organisée par les Nations Unies, a eu lieu comme chaque année le 1^{er} octobre. Des statistiques sur la population âgée de plus de 65 ans ont été à cette occasion publiées par Eurostat. Trois personnes sur dix auront 65 ans et plus en 2050. La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans l'UE25 atteignait 17% de la population totale en 2005, contre 15% en 1995. Les projections établies par l'office européen indiquent que, dans l'UE25, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pourrait passer de 75 millions en 2005 à près de 135 millions en 2050 (1995: 66 millions) ; leur part dans la population totale atteignant dès lors les 30%.

Voir :

<http://www.un.org/esa/socdev/ageing/index.html>

[http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=STAT/06/129&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=fr)

[reference=STAT/06/129&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=fr](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=STAT/06/129&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=fr)

Création d'un réseau informatique communautaire plus sûr

La Commission européenne a signé avec le consortium Equant/Hewlett Packard un contrat d'un montant de 210 millions d'euros pour la fourniture de l'infrastructure remplaçant plusieurs systèmes de transmission de données au niveau de l'UE. s-TESTA est le réseau de télécommunication protégé de l'Union européenne et répond au besoin croissant d'échanges sécurisés d'informations entre les administrations européennes et nationales.

[http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1301&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=en)

[reference=IP/06/1301&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=en](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1301&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=en)

Priorités de la Présidence allemande de l'UE en 2007

La Chancelière allemande a révélé sur son site internet les futurs priorités de sa présidence à la tête de l'UE qui débutera au 1^{er} janvier 2007 pour six mois. Dans un message vidéo du 7 octobre, Angela Merkel cite ainsi ses objectifs pour rapprocher l'Europe des citoyens : S'appuyer sur les "valeurs communes" de l'Europe, poser la question de l'élargissement, s'attacher à sauver le projet de constitution, etc..

<http://www.bundeskanzlerin.de>

AGRICULTURE

Allocations financières afin d'améliorer le vignoble

La Commission européenne a adopté, le 4 octobre, une décision fixant à 448,8 millions d'euros le montant de l'aide communautaire accordée en 2006 pour les programmes de restructuration et de reconversion de 63.732 hectares (ha) de vignobles dans quatorze Etats membres de l'UE. L'Espagne reçoit l'enveloppe financière la plus importante, avec 158 millions d'euros (pour 23.325 ha), devant la France (108 millions d'euros pour 12.302 ha), l'Italie (96,6 millions d'euros pour 14.714 ha), le Portugal (44,4 millions d'euros pour 6.437 ha), l'Allemagne (12,4 millions d'euros pour 1.966 ha), la Hongrie (10,6 millions d'euros pour 1.482 ha), l'Autriche 6,5 millions d'euros pour 1.347 ha) et la Grèce (5,7 millions d'euros pour 788 ha). Les allocations financières du budget de l'UE sont inférieures à 7 millions d'euros dans les six autres pays producteurs de vin (République tchèque, Chypre, Slovénie, Slovaquie, Malte et Luxembourg).

ENTREPRISES

Faciliter l'accès des PME aux programmes financés par l'Union

Le 11 octobre était organisée une conférence rassemblant les principaux acteurs du secteur des PME sur le thème de l'accès des PME aux programmes communautaires qui leur sont consacrés. Les Commissaires Günter Verheugen (Industrie & Entreprises), Danuta Hübner (Politique régionale) et Janez Potočnik (Recherche) y ont fourni des détails sur les mesures prises récemment par la Commission pour faciliter la participation des PME à ces programmes de l'Union européenne. Ces mesures incluent des règles et des procédures simplifiées pour aider les PME à accéder au financement de la recherche et du développement au titre du 7^e programme-cadre pour la recherche. 15% du budget de ce programme-cadre sera, pour la période 2007-2013, affecté à des projets faisant intervenir des PME. Le rôle de l'initiative «Ressources européennes conjointes pour les PME et les micro-entreprises» (JEREMIE) et des aides à finalité régionale 2007-2013 a, entre autre, été évoqué dans la perspective d'améliorer l'accès des micro, petites et moyennes entreprises aux financements européens.

ENVIRONNEMENT

Stratégie pour l'environnement urbain

Adopté le 26 septembre par 448 voix (48 contre et 110 abstentions), le rapport d'initiative du parlementaire hongrois Gyula Hegyi (PSE) se félicite de la communication présentée en janvier 2006 par la Commission sur la stratégie thématique pour l'environnement urbain (STEU) - COM(2005) 718 final -, mais en regrette le manque : l'absence de mesures et de délais juridiquement contraignants ne permettra pas, estiment les eurodéputés, d'atteindre les objectifs fixés par le 6^{ème} programme d'action pour l'environnement. Pour mémoire ce dernier, adopté en 2002, correspond au programme de l'UE pour l'environnement sur dix ans (2002-2012). Il identifie quatre priorités essentielles dans le domaine de l'environnement : le changement climatique, la nature et la biodiversité, l'environnement et la santé et les ressources naturelles et les déchets.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Le Parlement invite, dans son rapport, la Commission et les autorités nationales à encourager toute agglomération de plus de 100 000 habitants à mettre en place un programme de gestion urbaine durable (PGUD) et un programme de transports urbains durables (PTUD). Ainsi, c'est le développement de modes de transports et de constructions urbaines durables qui est promu. Une demande d'appui de la BEI (comme ce fut le cas lors de la signature en 2004 du protocole d'accord accompagnant la mise en place du Programme Transport Urbain Durable (PTUD) d'un montant de 500 millions d'euros) et le recours à des programmes et des crédits spécifiques, tels que CIVITAS (CItY - VITAlity - Sustainability) est encouragé afin de soutenir la mise en place de telles initiatives par un financement de l'UE adéquat.

Création en France d'une filière pour le recyclage des déchets électriques

En janvier 2003, le Parlement et le Conseil européens avaient validé deux textes : le premier sur « les déchets d'équipements électriques et électroniques » (directive DEEE ou D3E) responsabilise les fabricants, distributeurs et professionnels dans le traitement (recyclage et récupération) des produits qu'ils mettent en circulation. Le second, corollaire du précédent, traite de la « limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques », et proscriit certains matériaux tels que le plomb ou le mercure. La transposition dans le droit national ne sera complète qu'à compter du 15 novembre 2006, date à laquelle les consommateurs pourront systématiquement, lors de l'achat d'un équipement électrique et électronique neuf, remettre au distributeur un équipement usagé de même nature qui sera ensuite traité dans des conditions respectueuses de l'environnement. Le coût du recyclage est à la charge des producteurs et des distributeurs qui se sont regroupés au sein de quatre éco-organismes (Ecologic, Eco-Systèmes, ERP (*European Recycling Platform*) et Recylum), auxquels ils paient une cotisation. À charge pour ces intermédiaires agréés par le ministère de l'Écologie, d'organiser le tri, la collecte et le recyclage des produits. L'objectif fixé par la directive est d'atteindre un taux de collecte de 4 kg par habitant et par an des DEEE ménagers à la fin de l'année 2006 (chaque français produisant à l'heure actuelle, selon l'Ademe, une moyenne de 14 kilos de déchets électriques par an).

INSTITUTIONS

Publication de la liste des bénéficiaires de subventions communautaires directes

Dans le cadre de l'initiative européenne en matière de transparence, qui vise à améliorer le degré d'ouverture et d'accessibilité des institutions communautaires, la Commission a décidé de publier sur son site web Europa, à partir du 10 octobre, des informations sur les bénéficiaires finaux des fonds communautaires gérés de manière centralisée. Pour rappel, il existe essentiellement deux types de financements communautaires: les fonds gérés directement et de manière centralisée par la Commission (comme ceux relevant du domaine de la recherche), et les fonds dont la gestion est partagée entre l'UE et les États membres (comme les subventions accordées au titre des politiques communes dans les domaines de l'agriculture et de la pêche ou encore les fonds structurels). L'UE confie la gestion des fonds de la deuxième catégorie aux États membres, laissant à la discrétion de ceux-ci la (possible) publicisation des bénéficiaires. La publication en ligne d'informations concernant les bénéficiaires de subventions coïncide avec la clôture d'une consultation publique concernant le livre vert sur une initiative européenne en matière de transparence, adopté le 3 mai 2006.

http://ec.europa.eu/grants/beneficiaries_en.htm

MULTILINGUISME

Création d'un groupe de haut niveau sur le multilinguisme

M. Figel, commissaire européen en charge de l'éducation, la formation la culture et le multilinguisme a, le 20 septembre, mis en place un groupe de haut niveau sur le multilinguisme. Réuni pour la première fois le 3 octobre, ce groupe, composé de 11 experts, a pour but de conseiller le commissaire européen dans la perspective de l'adoption d'une stratégie globale pour le multilinguisme dans l'Union européenne. Leurs recommandations seront présentées à l'occasion de la Journée européenne des langues, le 26 septembre 2007. Ils se réuniront à six reprises avant cette date sous la présidence de M. Figel.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1221&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

POLITIQUE REGIONALE

Adoption des orientations stratégiques pour 2007-2013

Le Conseil des ministres de l'UE a définitivement adopté le 6 octobre à Luxembourg les Orientations Stratégiques Communautaires (OSC) pour la politique de cohésion 2007-2013. Les étapes suivantes sont l'adoption des Cadres de Référence Stratégique Nationaux (CRSN), destinés à traduire les OSC pour l'encadrement de l'intervention des fonds structurels au niveau national, et l'adoption des Programmes Opérationnels (PO), qui mettent en œuvre les interventions des fonds structurels dans les régions. De fait, OSC, CRSN et PO n'ont pas suivi un processus d'adoption chronologique, mais se sont, au contraire, négociés en parallèle.

Pour rappel, les OSC définissent les domaines d'intervention que les Etats sont censés privilégier lors de la préparation de leurs programmes opérationnels. Trois grandes priorités sont citées : faire de l'Europe et de ses régions un lieu plus attractif pour les investissements et l'emploi ; améliorer la connaissance et l'innovation ; créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Pour chacun de ces trois domaines, les orientations définissent des domaines d'intervention privilégiés, desquels les Etats membres devraient s'inspirer. Le règlement général des Fonds structurels prévoit que les OSC pourront faire l'objet d'une révision à mi-parcours si cela était nécessaire, pour tenir compte de changements importants dans les priorités de la Communauté. Cette adaptation n'entraînerait cependant aucune obligation pour les Etats de réviser leurs programmes opérationnels ni leur cadre de référence national.

Nouveau guide de la Commission pour aider les régions à améliorer leurs stratégies d'innovation

La Commission européenne a lancé vendredi 6 octobre un nouveau guide destiné à aider les régions de l'UE à améliorer leurs stratégies et politiques en matière d'innovation, de croissance économique et de création d'emplois. Le document, intitulé « Les stratégies et actions innovatrices: principaux résultats de quinze années d'expérimentation régionale », contient des conseils pratiques et des exemples de meilleures pratiques (« good practice ») tirés d'expériences faites dans le domaine de l'innovation au cours des quinze dernières années. Ces conseils et exemples doivent aider les régions et les Etats membres dans la conception et la mise en œuvre des nouveaux programmes de la politique régionale pour 2007-2013. Le texte est disponible sur le site suivant:

http://ec.europa.eu/regional_policy/funds/2007/index_en.htm

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

RECHERCHE

Etude paneuropéenne d'Eurydice sur l'enseignement des sciences en Europe

Eurydice, le réseau d'information sur l'éducation en Europe, a publié avec le soutien de la Commission européenne une étude sur l'enseignement des sciences dans les établissements scolaires européens couvrant les niveaux d'enseignement primaire et secondaire général. Il s'agit du premier rapport paneuropéen sur l'enseignement des sciences dans les 31 pays participant au réseau (les 25 Etats membres plus la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein). Les critères de comparaison sur lesquels se fonde l'étude sont : les contenus et critères d'accréditation des programmes, les qualifications et expériences des formateurs au sein des établissements de formation et des établissements scolaires (pour les périodes de stages pratiques ou de qualification en emploi), les principaux objectifs et activités d'apprentissage inscrits aux programmes scolaires, ainsi que les contenus des évaluations standardisées des élèves en sciences.

Recherches dans le secteur des nanotechnologies et des nanosciences

Le Parlement européen a apporté son soutien au développement des nanosciences et des nanotechnologies. Il a souligné la nécessité d'accroître les investissements publics de recherche et de développement en particulier dans le domaine de la nanomédecine en tant que domaine interdisciplinaire prometteur (l'imagerie et le diagnostic moléculaires pouvant bénéficier au diagnostic et traitement de nombreuses pathologies). Regrettant la lenteur du processus d'adoption d'un système de brevets en matière de nanosciences et nanotechnologies, le Parlement a appelé à une rapide prise de décision en la matière qui fasse intervenir l'Office européen des brevets. Si la question de l'attention face au potentiel danger des nanosciences et nanotechnologies pour la santé humaine a été soulignée, les amendements demandant que le conditionnement des aides communautaires (des projets dans le domaine des nanosciences et nanotechnologies) soit fonction des ressources disponibles à l'évaluation des risques des nanotechnologies ont tous été rejetés.

Le tableau de bord 2006 de l'UE sur les investissements en R&D industrielle

Le tableau de bord de l'UE sur les investissements en R&D industrielle, publié comme chaque année par la Commission européenne (DG RDT et DG CCR-IPTS) dans le cadre de son activité de suivi des investissements dans la recherche industrielle (*Industrial Research Investment Monitoring – IRIM*) a été rendu le 05 octobre. Ce rapport montre que les 1 000 plus grandes entreprises de l'UE ont augmenté leurs activités de R&D de 5,3 % en moyenne en 2005 (comparé aux 0,7 % de l'année précédente), tandis que les 1 000 plus grandes entreprises extracommunautaires ont augmenté de 7,7 % leurs investissements en R&D. Parmi les 50 premières entreprises au niveau mondial, 18 sont des entreprises de l'UE. Pour ce qui est du reste du monde, on trouve parmi les 50 premières entreprises 18 sociétés américaines, 10 japonaises, 2 suisses et 2 sud-coréennes. La plupart des plus grands investisseurs dans la R&D se trouvent dans les secteurs de l'automobile et des pièces pour automobiles (13 sociétés), des produits pharmaceutiques (11 sociétés) et du matériel pour les TIC (9 sociétés). Daimler-Chrysler est de nouveau le plus grand investisseur dans la R&D parmi les entreprises de l'UE.

<http://iri.jrc.es/do/home/portal/articuloview?IDARTICULO=32&IDIDIOMA=1&IDSECCION=15>

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Une enveloppe de 15 millions d'euros pour la recherche anti-terrorisme

Arguant des récents événements terroristes survenus au Royaume-Uni et en Allemagne, la Commission européenne a décidé de financer un projet de recherche visant à améliorer la détection des explosifs – même liquides – dans les aéroports. Il s'agit là de l'un des quinze nouveaux projets de recherche sur la sécurité pour lesquels la Commission a débloqué une enveloppe de 15 millions d'euros, dont le but est également de renforcer la base industrielle européenne. Ces projets résultent de l'appel d'offres C(2004) 249 final de la Commission européenne pour l'action préparatoire pour le renforcement du potentiel de l'industrie européenne en matière de recherche sur la sécurité (PASR). Donnant une plus grande importance aux questions de sécurité, les recherches en la matière seront complètement intégrées au 7^{ème} PCRD avec un budget total d'environ 1,35 billions d'euros.

Pour en savoir plus, voir :

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1390&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=fr>

SOCIETE CIVILE

Initiatives de la société civile en faveur du dialogue et du débat sur les questions communautaires

Dans le cadre de son « Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat » qu'elle a lancé en octobre 2005, la Commission a décidé d'allouer 4,5 millions d'euros au soutien de projets paneuropéens d'organisations de la société civile à but non lucratif visant à « encourager et promouvoir le dialogue et le débat entre les citoyens sur des questions communautaires ». Ces projets, qui sont au nombre de six, seront réalisés au cours du second semestre de 2006 et en 2007 : *Tomorrow's Europe* (Fondation Notre Europe), *Speak up Europe* (Mouvement européen international), *European Citizens' Consultations* (Fondation Roi Baudouin), *Our message to Europe* (Deutsche Gesellschaft), *Radio Web Europe* (CENASCA) et *Our Europe – Our Debate – Our Contributions* (European House).

European Citizens' Consultations, le projet proposé par la fondation du Roi Baudouin, a donné lieu à une « consultation des citoyens européens » lancée les 7 et 8 octobre à Bruxelles afin de « donner vie au plan D » de la Commission européenne sur l'avenir de l'Europe. Ainsi, un groupe de citoyens choisis au hasard dans tous les pays de l'UE sera amené à identifier les thèmes clés à discuter lors des débats nationaux qui commenceront au début de 2007. Ces personnes feront ensuite, avec l'aide d'experts, des recommandations aux responsables politiques afin de contribuer aux décisions qui devront être prises en 2008 sur l'avenir du processus constitutionnel de l'UE.

Cinq mesures pour désamorcer la bombe à retardement démographique

Les conclusions de la communication de la Commission présentée le 4 octobre et intitulée «l'avenir démographique de l'Europe, transformer un défi en opportunité», présentent quelques mesures afin de faire face à l'amenuisement de la main-d'œuvre et au vieillissement de la population : l'encouragement au renouvellement démographique, la création d'emplois et l'allongement de la vie professionnelle, l'accroissement de la productivité, l'intégration des immigrés et la viabilité des finances publiques.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1359&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=fr>

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

« SOLIDARITE ET GESTION DES FLUX MIGRATOIRES »

« Solidarité et gestion des flux migratoires » est l'un des trois programmes cadres du nouveau programme pluri-annuel 2005-2010, désigné comme le « Programme de La Haye », qui remplace le premier programme en matière de « Justice, liberté et sécurité ».

3,517 millions d'euros

Le « programme de La Haye » établit dix priorités, auxquelles sont allouées des ressources financières pour 2007 à 2013. Solidarité et gestion des flux migratoires est doté de 3,517 millions d'euros et englobe quatre propositions de création de fonds destinés à soutenir les actions prises par les États membres, dont deux d'entre eux, le fonds pour les réfugiés et le fonds pour le retour, n'entreront en vigueur qu'à compter du 1er janvier 2008. La ventilation budgétaire entre les fonds doit encore faire l'objet d'un accord à l'automne entre le Parlement européen et le Conseil en codécision. Les taux de cofinancement sont de 75% maximum pour les États membres bénéficiant du fonds de cohésion et de 50% maximum pour les autres. La gestion des fonds est décentralisée au niveau des États membres, qui sont responsables de la mise en œuvre des programmes annuels au niveau territorial approprié en partenariat avec les autorités régionales et locales ou les organisations de la société civile concernées.

Fonds européen pour les réfugiés

Doté de 628 millions d'euros, il a pour objectif général de soutenir et d'encourager les efforts déployés par les États membres pour accueillir des réfugiés et des personnes déplacées et supporter les conséquences de cet accueil. Le fonds pourra également financer des mesures d'urgence visant à fournir une protection temporaire en cas d'afflux massif de réfugiés.

Fonds pour les frontières extérieures

Ce fonds (1,820 million d'euros) vise à renforcer la gestion intégrée des frontières. Il s'inspire pour partie du programme Argo qui a pour objet de cofinancer, pour la période 2000 — 2006, les projets de coopération administrative dans le domaine des frontières extérieures, des visas, de l'asile et de l'immigration. Il intervient en complément de l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures, qui apporte une assistance technique aux États membres dans la gestion de leurs frontières extérieures, et a pour principal objet d'introduire un mécanisme de redistribution financière afin d'équilibrer les charges assumées par les États membres dans le contrôle des frontières extérieures.

Fonds européen d'intégration des ressortissants des pays tiers

393 millions d'euros sont prévus pour favoriser l'intégration des ressortissants des pays tiers, notamment sur le marché du travail, au travers d'activités de formation, d'actions culturelles et de la promotion des pratiques anti-discriminatoires. Il devrait intervenir en complément du fonds social européen (FSE) et prendre ainsi en charge « les actions qui ne sont pas couvertes par le FSE, telles que la participation à la vie civile et politique, le respect de la diversité, ou les mesures destinées aux demandeurs d'asile ».

Fonds européen pour le retour

Trois objectifs sont prévus : améliorer la mise en œuvre d'une gestion intégrée des retours par les États membres ; renforcer la coopération entre les États membres dans ce cadre; et conduire les États membres à appliquer des normes communes sur le retour uniforme. À ce titre, ce fonds devrait cofinancer des actions telles que les retours volontaires, les retours forcés ou les coopérations avec les autorités consulaires des pays tiers. Il présente l'avantage d'encourager la mutualisation des moyens des États membres, notamment en ce qui concerne des opérations lourdes tels les vols conjoints, qui concernent plusieurs États membres. Le fonds est doté de 676 millions d'€.

Deux autres programmes-cadres

Outre solidarité et gestion des flux migratoires, les deux autres programmes-cadres du « programme de La Haye » sont :

•Droits fondamentaux et justice – 482 millions d'€

La proposition de programme-cadre renvoie à quatre propositions de programmes spécifiques :
« Lutte contre la violence (DAPHNE) et prévention et information sur les drogues »,
« Droits fondamentaux et citoyenneté », « Justice pénale », et « Justice civile »;

•Sécurité et protection des libertés – 654 millions d'€

La proposition de programme-cadre regroupe deux propositions de programmes spécifiques :
« Prévention, préparation et gestion des conséquences en matière de terrorisme » et

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Conférences

"Lancement du Réseau des autorités locales et régionales du tourisme social et solidaire" - 1er Décembre 2006 à Bruxelles

L'objectif principal de ce nouveau réseau international vise à favoriser un partenariat et l'échange de bonnes pratiques entre les acteurs locaux et régionaux œuvrant dans le secteur du tourisme social et solidaire.

"Opportunities for research" - 4 décembre 2006 à Bruxelles

The field of Aerospace Engineering is represented in the State of Baden-Württemberg in a unique variety. A high performance aerospace industry consisting of a large number of SMEs and the local branch offices and plants of internationally operating companies

"Restructuring forum : How dynamic regions face restructuring - The role of the european social fund and the other structural funds" - 4 et 5 décembre 2006

"Réseau des Régions Européennes utilisatrices de technologies spatiales" - 5 décembre 2006 à Bruxelles

L'objectif de ce réseau sera de sensibiliser les Institutions européennes et les Etats membres, pour une meilleure prise en compte des spécificités territoriales dans l'élaboration de la politique spatiale européenne.

"Active Ageing's Participation in the Development of the EU : towards celebrating 50 years of the Treaty of Rome" - 5 décembre 2006 à Bruxelles

The seminar is open to anyone interested in ageing policy or the important contribution they have and are making in the development of the EU.

"eHealth in the European Union: the role of the Regions - Proposal for the constitution of an European Joint Secretariat for a EU regional medicine thematic network" - 7 décembre 2006 à Bruxelles

Medical care is more and more becoming a regional reality. EU free movement dispositions together with sectoral regulations favor the mobility of patients as well as the mobility of health professionals. As a consequence of this constant evolution, the activity of specialized and highly-specialized centers nowadays requires and serves a vast user's basin which goes often beyond administrative regional borders. Hence the urgency of coming to a good degree of standardization of both procedures and methods, in order to allow for a better communication among health care centers in the interest of practitioners and patients.

"Colloque interuniversitaire et international sur Bruxelles et l'Europe" - 18 et 19 décembre 2006 à Bruxelles

Ce colloque s'oriente vers les chercheurs et les étudiants en politique européenne, dont les recherches partent sur les études sur Bruxelles et autres villes mondiales, la géographie humaine et sociale et les sciences politiques en général.

Recherches de partenaires

| | |
|-------------------|---|
| Affaires sociales | DAPHNE III - Organisme: Goodwin Development Trust |
| Culture | "Cantylena" - Organisme: The Music Association "Cantylena" "InDiFo" - Organisme: Région de Pampelune |
| Environnement | "Energy Efficiency for Regional Economic Development" - Organisme: FEDARENE |
| Santé | Regional Program of Prostate and Colon Cancer Prevention and Education - Organisme: Kujawsko-Pomorskie Region in Poland |
| Divers | Partner search - Organisme: BrabantStad in Brussels |

Appels à propositions

| | |
|----------------------|--|
| Publié le 25/10/2006 | Culture (2007-2013) — Appel à propositions conditionnel — EACEA no 06/2006 «Soutien à des organismes actifs au niveau européen dans le domaine culturel» |
| Publié le 31/10/2006 | Jeunesse en Action - Action 4.1 (2006/C 262/07) - APPEL À PROPOSITIONS n° 1/2007 Appel à soumission de propositions pour le soutien aux organismes actifs au niveau européen dans le domaine de la jeunesse |